



INTERPELLATION

L'établissement secondaire d'Oron est-il autorisé à se lancer dans une expérience pédagogique illégale ?

Les parents des élèves du cycle de transition (5^e et 6^e) de l'établissement secondaire d'Oron ont été convoqués le 31 mars dernier pour apprendre, de la direction, que, dès la rentrée d'automne 2003, les trois voies secondaires (secondaire de baccalauréat, secondaire générale et secondaire à options) ne constitueraient plus des classes séparées mais seraient rassemblées au sein de classes offrant chacune les trois voies indiquées. Face à la surprise manifestée par les parents, le directeur aurait affirmé que cette démarche avait reçu l'aval de la Cheffe du Département Formation et Jeunesse et que l'expérience durerait cinq ans.

Sur le plan légal, il convient de rappeler l'article 28 de la loi scolaire :

« Les classes du septième au neuvième degré sont réparties dans les voies secondaires de baccalauréat, secondaire générale et secondaire à options. »

A l'évidence, il n'est pas question, dans la loi, de permettre qu'une même classe réunisse les trois voies.

Sur le plan pédagogique, on le sait, l'opportunité de la voie secondaire générale (VSG) est contestée. Mais on précise bien que la voie à options et la voie de baccalauréat répondent à des objectifs très différents et que, par là, elles font appel à des types de pédagogie, eux aussi, très différents. Il ne s'agit pas de différences dans le niveau d'enseignement, mais bien d'un autre enseignement. Il est donc difficile de comprendre, en termes de pédagogie, que ces voies différentes puissent être réunies dans une même classe.

Sur le plan psychologique, on sait que l'hétérogénéité d'une classe a pour effet de générer l'ennui chez les élèves les plus doués et la frustration chez les élèves les plus faibles, destinés à être toujours les derniers de classe.

Sur le plan politique, le projet de réunir tous les élèves dans un tronc commun jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire est un thème extrêmement chaud. L'extrême gauche en a fait son objectif scolaire. D'autres le refusent très énergiquement. Les citoyens genevois s'y sont récemment opposés, en votation populaire.

Il y a quelques semaines, le Grand Conseil vaudois s'est divisé sur le délai à accorder au Conseil d'Etat pour soumettre au peuple l'initiative « Des notes pour une école transparente » : pour emporter son adhésion, Madame Anne-Catherine Lyon a affirmé vouloir permettre à l'école vaudoise de retrouver la sérénité. Le moins que l'on puisse dire est qu'une expérience du type de celle qui se prépare à Oron est plutôt de nature à rallumer la guerre dans l'école. Les propos de pacification n'auraient-ils été qu'une manœuvre de diversion, pendant qu'une nouvelle attaque se préparait sur un autre front ?

Nous nous permettons donc de demander au Conseil d'Etat de se déterminer sur les questions suivantes :

1. Le Département Formation et Jeunesse est-il au courant de l'expérience qui se prépare à Oron et l'a-t-il autorisée ?
2. Le cas échéant, comment le Conseil d'Etat peut-il autoriser un Département à se soustraire à la loi ?
3. Au moment où le DFJ se prévaut, pour retarder le vote populaire sur une initiative, de vouloir calmer le jeu et rendre à l'école la sérénité nécessaire aux enseignants, aux élèves et à leurs parents, comment peut-il autoriser une expérience dans un domaine à forte connotation politique, susceptible d'allumer une nouvelle guerre scolaire ?

Afin de permettre au Grand Conseil de s'exprimer assez tôt sur cet objet pour pouvoir, le cas échéant, en prévenir la réalisation à la rentrée 2003, nous demandons que le Conseil d'Etat réponde à cette interpellation avant le 15 juin 2003.

Lausanne, le 8 avril 2003

A collection of handwritten signatures in black ink. The signatures are scattered across the page, with some appearing in pairs or groups. Notable names include 'C. M. M.' at the top right, 'W. Vuillemin' below it, 'D. Krohn' on the right side, and 'H. Aeschli' at the bottom left. Other signatures are less legible but appear to be initials or names of various individuals.